

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **PROXIDE SA, en liquidation, Genève***
2. *Décision de dissolution par: assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 14.04.2008*
4. *Echéance de préavis des créances: **23.06.2008***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:  
Remo Alberton, liquidateur, Rue de la Rôtisserie 6,  
1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO.*

Etude de Me Christian Goerg, notaire  
1211 Genève 3

(04485894)